

riétés hybrides « très tardives » et 3 variétés hybrides « très précoces ». Présentation de nouvelles variétés « très tardives » en évaluation dans le Réseau variétal transnational. Présentation de la méthode d'étude de *Pemphigus bursarius* (puceron des racines) en conditions contrôlées.

Contact : 03 21 07 89 89.

#### CONVENTION D'AFFAIRES « TERROIRS DE PICARDIE »

Les Chambres d'agriculture de Picardie organisent une première Convention d'affaires des produits « Terroirs de Picardie » dans le cadre du Salon Habitat et Papilles à Mégacité le 16 octobre prochain à partir de 10h30. Au programme : intervention du Credoc sur le thème « Produits du terroir, l'approvisionnement local moteur d'une économie mixte de proximité » ; intervention de producteurs, transformateurs et distributeurs ; rencontre des exposants autour d'une dégustation de produits de Picardie. Rens. : [www.terroirs-depicardie.com](http://www.terroirs-depicardie.com) ou 03 22 33 69 14.

ouvertes à un public plus diversifié à qui elles proposent un large panel de formations

▲ Patrice Cosson et Christine Sulliger : « Les parents d'élèves sont séduits par le principe de la formation par alternance qui facilite l'immersion des jeunes au sein de l'entreprise ».

tant de la part des équipes pédagogiques. Mais également au niveau de l'ac-

sur la voie de la professionnalisation ». ●

Philippe Duboelle

#### AMÉNAGEMENT

# Interrogations sur les impacts du canal Seine-Nord

Les explications apportées la semaine dernière par la mission Seine-Nord dans le cadre de la construction du canal à grand gabarit n'ont pas vraiment convaincu les élus de la Cle\* du Sage de la Sensée.

Alors que les modélisations et les études d'impacts relatives à la réalisation du canal Seine-Nord Europe, qui reliera, en 2015, le bassin de la Seine à celui de l'Escaut, viennent de s'achever, beaucoup d'interrogations demeurent, aux dires du président de la Cle du Sage de la Sensée, Charles Beauchamp.

#### Des inquiétudes fondées

Les élus de la Cle du Sage, par la voix de leur président, tiennent à rappeler qu'ils ne sont absolument pas opposés au projet de construction à partir de la fin 2011, du canal Seine-Nord Europe, un ouvrage de 106 km de long situé entre Compiègne et Aubencheul-au-Bac. En revanche, ils s'inquiètent de l'impact d'une telle réal-

isation sur le plan hydraulique, hydrogéologique et environnemental sur le bassin de la Sensée.

À l'occasion d'une rencontre qui s'est déroulée la semaine dernière à Graincourt-les-Havrincourt, les interrogations ont notamment porté sur l'impact du futur canal sur les berges du canal de la Sensée au regard du phénomène de batillage et des ondes d'éclusées, les dispositifs mis en place le long du canal pour surveiller la nappe, les garanties apportées par le maître d'œuvre en cas de dommages (défaut d'imperméabilité, conséquences sur la qualité de l'eau...). Des inquiétudes d'autant plus légitimes que parmi les remarques soulevées par la Cle du Sage de la Sensée, une analyse du Siden met en exergue l'impact du fonctionnement du futur canal de par ses fuites sur

les captages de Marquion et de Sauchy-Lestrée et des risques importants de perturbation de la nappe et des étangs de la Sensée au droit de la confluence avec le canal de la Sensée.

#### Le souhait de rassurer

S'ils reconnaissent la légitimité des interrogations des élus du Sage, les représentants de la mission Seine-Nord assurent que « toutes les garanties ont été prises dans le choix des entreprises qui seront retenues pour réaliser l'ouvrage qui, si elles n'atteignent pas les objectifs de performance imposés, encourrent des pénalités », a souligné M. Bécart.

En outre, poursuit le représentant du maître d'œuvre, « VNF s'est engagé à mettre en place un Observatoire de l'environ-

nement et du développement durable », un outil de surveillance indépendant qui aura pour mission de mesurer les effets du projet sur le plan environnemental mais également sur sa contribution dans les domaines de la valorisation socio-économique des territoires ou encore, de la lutte contre le réchauffement climatique et ce, pendant une période de dix ans après la réalisation de l'ouvrage.

S'agissant de l'alimentation en eau du nouveau canal, les représentants de la mission Seine-Nord rappellent que l'approvisionnement ne sera pas assuré par les nappes phréatiques. L'eau sera pompée dans l'Oise et l'Aisne (20 millions de m<sup>3</sup> seront nécessaires les premiers mois); en période de croisière, ces cours d'eau fourniront un débit estimé à 1,2 m<sup>3</sup>

d'eau/seconde qui viendra compenser les pertes par infiltration ou évaporation, ce qui, selon les porteurs du projet, correspond à des pertes maximales. Une eau qui devra être de qualité puisque le canal sera également chargé d'alimenter la Communauté urbaine de Lille en eau potable, ce qui nécessitera l'installation de stations de mesure, l'ensemble devant être encadré par la loi sur l'eau, assurent les représentants de la mission Seine-Nord.

Autant de précisions qui n'auront pourtant pas suffi à rassurer les élus de la Commission de l'eau du Sage de la Sensée qui entendent rester vigilants dans le déroulement des procédures à venir. ●

Philippe Duboelle

\* Commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Sensée.

HORIZON NORD PAS DE CALAIS 25 septembre 2009